

Décision attaquée: Décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 01/06/2017 dans l'affaire R 1374/2016-4

Conclusions

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision attaquée;
- condamner l'EUIPO aux dépens.

Moyen(s) invoqué(s)

- Violation de l'article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement n° 207/2009.

Ordonnance du Tribunal du 18 juillet 2017 — Gauff/EUIPO — H.P. Gauff Ingenieure (GAUFF)

(Affaire T-13/16) ⁽¹⁾

(2017/C 309/55)

Langue de procédure: l'allemand

Le président de la quatrième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 90 du 7.3.2016.

Ordonnance du Tribunal du 7 juillet 2017 — Bank of New York Mellon/EUIPO — Nixen Partners (NEXEN PULSE)

(Affaire T-260/17) ⁽¹⁾

(2017/C 309/56)

Langue de procédure: l'anglais

Le président de la cinquième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

⁽¹⁾ JO C 221 du 10.7.2017.
